



congé paternité démarches

Par **sosboulot**, le **23/04/2013** à **18:32**

Bonjour,

je suis salarié en CDI depuis 3ans, je 3enfants , je souhaite demander mon congé paternité pour s'occuper de mes enfants car mon employeur me fais trop la pression pour demissionner , donc je préfere rester avec mes enfants .

* comment prevenir l'employeur ?

*durée de préavis .?

est ce que mon patron peut refuser?

*combien je peut toucher?

*démarches à la caf ou la sécurité sociale

* est ce que une rupture conventionnel sera possible pendant congé paternité

*j'aurai des fiches de paie?

merci d'avance

Par **P.M.**, le **23/04/2013** à **19:16**

Bonjour,

Il faudrait déjà savoir si vous parlez bien du congé paternité et si ce ne serait pas plutôt du congé parental et dans ce cas si vous êtes bien conscient qu'il n'est pas payé par l'employeur mais par une simple allocation versée par la CAF qui est très loin d'aquivaloir au salaire...

Par ailleurs, le congé parental n'a qu'un temps et comme je vous l'ai dit dans un autre sujet, cela s'appelle reculer pour mieux sauter...